

Accident de Millas - Mobilisation de la FENVAC

vendredi 15 décembre 2017, par Thémis

La FENVAC est pleinement mobilisée suite à l'accident de Millas.

Nos équipes sont au contact avec les différentes autorités nationales et locales.

Numéro d'urgence de la préfecture des Pyrénées-Orientales : 04 68 51 67 67

Toutes nos pensées vont vers les victimes et leurs familles

La FENVAC est déjà intervenue par le passé sur des accidents similaires :

- Collision entre un TER et un bus scolaire à Allinges, survenue le 2 juin 2008.
- Collision entre un TER et un camion à Saint Médard, survenue le 12 octobre 2011.

A la suite de ces évènements sont nées les associations « Sourire des Anges » et « Solidarité Saint Médard PN11 », toutes deux membres de la FENVAC.

Dans le cadre d'une convention signée avec le ministère de la Justice, l'équipe pluridisciplinaire de la FENVAC se tient à disposition des victimes et des familles pour :

- un soutien moral parce que nous avons le vécu personnel et l'expérience concrète de ce genre de drames.
- un accompagnement dans la durée concernant l'ensemble des démarches administratives et juridiques
 - une orientation vers le dispositif de prise en charge psychologique le plus adéquat,
 - une aide pour l'obtention éventuelle de droits sociaux

Nous avons d'ores et déjà pris attache avec nos délégués territoriaux dans les Pyrénées-Orientales qui se tiennent mobilisés.